

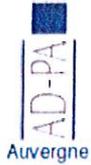
Groupe de Réflexion Auvergne sur les Personnes Agées

Correspondance : B. FONLUPT, directeur, EHPAD Maison Saint Joseph, BP 52, 63190 Lezoux



Monsieur Jean-Yves GOUTTEBEL
Président
CONSEIL GENERAL PUY-DE-DOME
24, rue Saint Esprit
63000 CLERMONT-FERRAND

Clermont-Ferrand, le 16 décembre 2014



Monsieur le Président,



Votre courrier du 14 octobre 2014 qui fixe les orientations pour la campagne budgétaire 2015, fait état d'un taux directeur plafonné à +0.50 %. Vous nous précisez, par ailleurs, que l'évolution des frais de personnel y compris le GVT et hors moyens nouveaux, doit être contenue dans cette enveloppe.



Lors d'un précédent entretien le 8 octobre dernier, nous avons déjà abordé cette question avec votre Vice-Présidente et la Directrice de la Solidarité, en soulignant les contraintes que subissaient les établissements et les services et nos fortes craintes de dégradation de la qualité des prestations :



- concernant les EHPAD, nous sommes amenés à accueillir une population dont la dépendance ne fait que s'accroître, tant sur le plan physique que psychique, avec un accompagnement de plus en plus important des proches et des personnels.
- concernant les services à domicile engagés dans une démarche de professionnalisation, ils se retrouvent également confrontés aux mêmes réalités. Les situations qui leur sont confiées, dans le cadre des plans d'aide, sont complexes et exigent une prise en charge globalisée avec l'intervention de personnels formés. À cela, s'ajoute le coût de nombreux déplacements, en particulier en milieu rural qui impacte également leur équilibre financier.
Par ailleurs, la récente décision ministérielle d'augmentation de la valeur du point de 1% dans le cadre de la convention collective de branche va se répercuter sur les associations avec un effet rétroactif à compter du 1^{er} juillet 2014.



C'est un véritable appel solennel que nous vous adressons aujourd'hui.



En effet, vous n'êtes pas sans savoir que les charges salariales représentent plus de la moitié de nos dépenses budgétaires pour les établissements et près de 80% pour les services à domicile, avec une évolution des coûts salariaux pouvant aller jusqu'à +2,5 % pour l'année 2015.



Or, cette politique de plafonnement, si elle est appliquée strictement, va entraîner mécaniquement des suppressions de postes de travail et donc une réduction d'une présence de personnels auprès des résidents, et pour l'aide à domicile, elle va creuser des déficits existants amenant pour certains d'entre eux, un risque de remise en cause de leur activité.

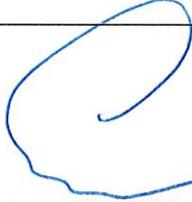
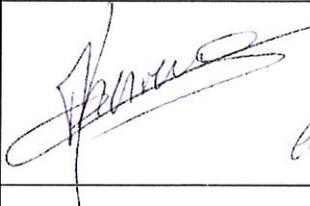
Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que nos projets de service ont toujours été attachés aux notions de bienveillance, de sécurité, de qualité des prestations, que vous mettez régulièrement en avant dans vos différents schémas.

Groupe de Réflexion Auvergne sur les Personnes Agées

Pour ces raisons, et dans un souci de dialogue et d'anticipation, nous souhaitons une rencontre personnelle avec vous, afin que nous puissions vous exposer les conséquences de ces orientations, et connaître vos intentions sur le devenir de la prise en charge des personnes âgées dépendantes de notre département.

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.

 AD-PA Auvergne	 Bruno FONTLEPT
 Association Nationale des Cadres Communaux de l'Action Sociale	 Michel CABRIT
 FEHAP PRIVES NON LUCRATIFS	Bernard BAYLE 
 FHF	 Pierre-Jacques GARIN
 MUTUALITÉ FRANÇAISE AUVERGNE	 RAYNAUD FREDERIC
 SYNERPA	 CHARENTE JORPE
 UNA AUVERGNE	 Georges COLLAY



Groupe de Réflexion Auvergne sur les Personnes Agées

unccas
Région Auvergne

Vicaire JOSEPH

URIOPSS

Auvergne
Lavaur

Julie Aigret